Les commissions municipales

Le Maire est Président de droit de chaque commission.

Liste des commissions, de leurs compétences et composition

- Commission Urbanisme
- Commission Environnement
- Commission Education Enfance Jeunesse Petite enfance
- Commission Travaux
- Commission Culture
- Commission Habitat Logement
- Commission Actions sociales et Solidarités
- Commission Vie économique
- Commission Finances
- Commission Vie associative

- Sous-commission Permis de construire
- Sous-commission Plan Local d'Urbanisme

Sous-commission Communication

Sous-commission Animations estivales

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08